



Accident de la circulation et stationnement gênant

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **13:28**

Bonjour,

J'aimerais des avis sur ma situation.

Ce matin je roulais sur une route à double sens.

Mon GPS me préviens que je bientôt tourner à droite.

Devant moi un gros camion est stationné à 20cm du

Feu tricolore et pas de rappel de feu au dessus de la route.

Le camion n'a pas les warnings bien qu'il empiète sur la route. je ralenti, une voiture venant de ma droite arrive vers moi, je surveille qu'elle ne me touche pas.

Comme je ne vois pas le feu je m'avance pour tenter de voir.

Je crois que je m'avance un peu trop car une voiture venant de gauche me rentre dedans. son conducteur dit que J'ai grillé le feu rouge que je n'ai même pas eu le temps de voir. je sais que je suis en tord cependant je suis très très énervé contre ce camion qui m'aurait épargné cet accident sans sa présence.

Ma question est la suivante:

Y a-t-il une loi qui parle de ce genre de situation ? Ce camion cachait le feu ainsi que le panneaux en dessous et les voitures venant de droite. pourquoi n'y avait-il pas de rappel de feu alors que la route en face Oui?

Merci pour votre lecture.

J'espère que quelqu'un pourras me donner des réponses.

Cordialement

Mme P

Par **chaber**, le **25/08/2017** à **13:32**

bonjour

Avez-vous fait un constat amiable?

Si oui, quelles sont les cases cochées?

Le camion cachant le feu est-il mentionné sur le plan (avec son immatriculation?)

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **13:42**

J'ai fais un constat J'ai coché les cases qui mentionnent que j'arrivais sur la droite du second véhicule et que je n'ai pas vue le feu. Le constat concernant seulement 2 véhicules J'ai mentionner le camion uniquement dans la case "mes observations". Je ne pense pas que la présence du camion me disculpe seulement je lui en veux un peu.

Merci

Par **chaber**, le **25/08/2017** à **14:11**

l'immatriculation du camion est-elle mentionnée?

Sur le constat est-il précisé que votre adversaire avez le feu vert?

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **15:03**

Ma réponse est non pour les deux questions comment indiquer un feu vert sur le dessin du constat ?

Par **chaber**, le **25/08/2017** à **16:12**

[citation]J'ai coché les cases qui mentionnent que j'arrivais sur la droite du second véhicule et que je n'ai pas vue le feu.[/citation]Votre responsabilité semble totalement engagée puisque vous mentionnez n'avoir pas vu le feu.

Sans immatriculation du camion, un recours partiel ne pourra être engagé

Par **Madame Pasdenom**, le **25/08/2017** à **18:41**

Oui C'est bien ce que je pensais merci pour vis réponses. Bon week-end